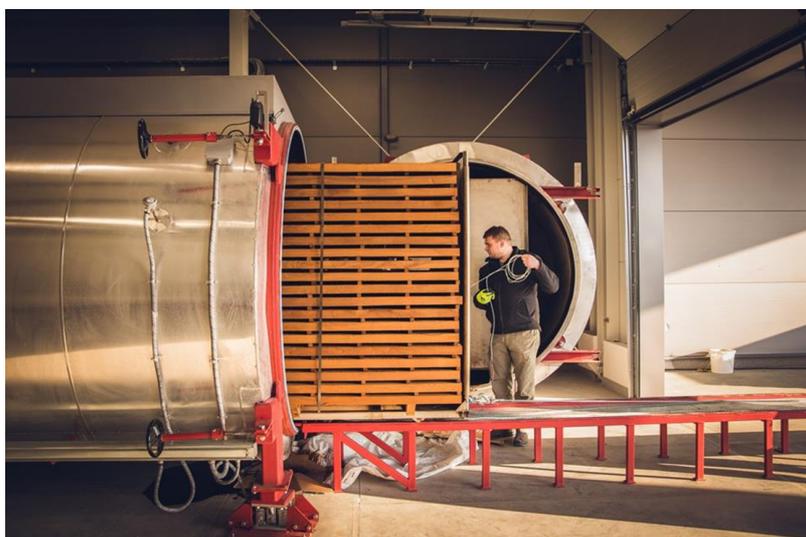


## Pourquoi le Thermo-frêne ?

Le bois et nous ?

Plusieurs centaines de tonnes sont utilisées chaque année pour fabriquer notre mobilier. Nos efforts pour éliminer l'impact de la récolte et du transport du bois tropical sur l'environnement nous ont conduit au processus de modification thermique du bois. Lors de l'application de cette méthode, nous avons choisi de travailler avec le frêne, bois robuste européen, qui acquiert des propriétés similaires à celles des bois tropicaux une fois traité.



Le bois traité thermiquement ou **Traité Haute Température (THT)** possède de multiples avantages.

En premier lieu, sa durabilité est considérablement améliorée, ce qui le rend parfaitement adapté à la fabrication de lames.

**Le traitement à haute température est une méthode innovante, écologique, respectueuse de l'environnement, qui permet de renforcer la solidité et la résistance du bois.**

**Le procédé est totalement naturel** et ne nécessite aucun ajout de produits chimiques. Il consiste en une montée en température progressive au-delà de 200°C dans un environnement contrôlé en oxygène et en humidité.

**Le traitement THT présente de nombreux avantages pour le bois, notamment :**

- meilleure résistance aux attaques fongiques et aux insectes xylophages,
- meilleure stabilité dimensionnelle,
- durabilité accrue,
- humidité d'équilibre réduite d'environ 50%
- nouvelles couleurs naturelles et homogènes, rappelant les bois tropicaux.
- matériau est 100% naturel et facilement recyclable, avec une diminution des extractibles (tanins, résines),
- Le traitement THT réduit également la conductivité thermique de 10% à 30%, augmente la rigidité du bois, diminue la contrainte de rupture et réduit la masse volumique d'environ 10%.